

Commune d'Aigneville

Réunion 1^{er} mars 2019

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} mars 2019

Convocations du 25/02/2018

Réunion tenue à 19 h 45 en mairie.

Présents : Monsieur Michel DEQUEVAUVILLER, Monsieur Francis DELIGNIERES, Monsieur Stéphane DELABRE, Madame Janine GROGNET, Monsieur Hubert DUFETELLE, Madame Evelyne BONVALET, Monsieur Christophe DEPOILLY, Monsieur Jacques DESTOBBELEIR, Monsieur Pascal EMPEREUR, Monsieur Michel FOIRESTIER, Monsieur Max LECONTE.

Absent excusé : Monsieur Jean Louis DUMONT,

Procuration : Monsieur Jean-Louis DUMONT a donné procuration à Monsieur Hubert DUFETELLE

01 : Désignation du Secrétaire de Séance :

Monsieur Francis DELIGNIERES a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur Stéphane DELABRE demande d'ajouter un point supplémentaire au point 4 de l'ordre du jour : Cas particulier pour un site à Hocquélus dans le dossier du PLUI.

Le conseil donne son accord à l'unanimité sur ce point supplémentaire concernant le PLUI.

02 : Affaires Générales : Désaffectation et déclassement des sites scolaires :

Pour vendre les biens communaux, nous devons obtenir de la Sous Préfecture et de l'Inspection académique, l'autorisation de désaffecter et de déclasser les sites scolaires pour la rentrée de Septembre 2020 :

- Site à Aigneville :
Rue de Fressenneville – 1 Classe,
Rue du presbytère – 1 Classe et logement,
- Site à Hocquélus
Rue de Feuquières 1 Classe et logement.

Le conseil par 10 voix pour et 2 abstentions accepte de demander à la Sous-Préfecture et à l'inspection académique le déclassement et la désaffectation de ces sites au plus tard pour la rentrée scolaire 2020.

3 : Dates à programmer :

Réunion de conseil :

Mercredi 3 avril 2019 à 18 h 30

Réunions des Commissions :

Commission sociale et scolaire Mercredi 13 mars à 18h

Commission des impôts directs Jeudi 21 mars à 18 h

Commission finances Jeudi 21 mars à 19 h

Monsieur le maire informe le conseil des dates des prochains conseils communautaires de la CCV

12 mars à Feuquières

20 mars à Moyenneville

17 avril à Nibas

19 Juin à Ochancourt.

4 : Divers :

4 – 1 : Cas particulier pour un site à Hocquélus dans le dossier du PLUI.

Monsieur Stéphane Delabre demande que la maison sise rue de Feuquières à Hocquélus (Ecole Logement) soit inscrite dans le PLUI comme Maison remarquable.

Cette inscription permettra de préserver le caractère architectural.

Monsieur Francis Delignières répond à Monsieur Stéphane Delabre qu'il considère cette demande tardive, comme un bâton dans les roues, pour le bon déroulement de la vente de ce bien et du projet Scolaire.

Certains conseillers demandent quelle sera l'incidence de cette inscription pour les futurs acquéreurs : respect des dimensions des ouvrants, conserver le caractère du bâti (briques, ardoises...).

Monsieur le Maire est favorable à cette inscription qui peut en effet préserver l'architecte de ce beau bâti.

Commune d'Aigneville

Réunion 1^{er} mars 2019

Si le conseil donne son accord, il faudra faire la demande au cabinet Ingéo et voir si les services de l'état acceptent cette inscription.

Plusieurs bâtisses sur notre village ont été identifiées de cette façon.

Monsieur Michel Foirestier indique que les personnes achèteront auront certainement la volonté de préserver le bâti.

Monsieur Hubert Dufételle dit que cette inscription posera problème pour les travaux futurs.

Monsieur Michel Dequevauviller regrette la position de Monsieur Stéphane Delabre pouvant être assimilé à une menace. Je cite Monsieur Stéphane Delabre : « *je ne voterai la désaffectation et le déclassement que si ce bâti est classé en maison remarquable dans le PLUi* ».

Le conseil décide de demander au cabinet Ingéo de positionner le logement d'Hocquélus en maison remarquable par 6 voix pour deux voix contre et 4 absentions.

4-2 : Changement de photocopieur de la mairie :

Nous avons reçu le représentant de chez Ricoh, il nous propose pour la mairie un nouveau matériel en location.

L'économie attendue serait environ de 800 €/an.

Au vu du gain financier, le conseil donne son accord pour le changement du photocopieur.

Les contrats des photocopieurs des écoles seront renégociés lorsque le regroupement scolaire sera réalisé.

4-3 : Four salle polyvalente :

Le technicien de chez Henri Julien est passé pour une vérification du four de la salle Polyvalente.

Les locataires indiquent avoir de gros problèmes pour l'allumer.

Le coût d'un nouveau four est estimé à 3000 €.

Si nous envisageons le changement de ce four, il serait judicieux de prendre un four en électrique et le dessus au Gaz.

4-4 : Demande prêt de barnum CCV :

La CCV demande si nous pourrions prêter notre barnum blanc et les grilles d'exposition pour le salon Vim Eco.

Le conseil donne son accord.

4-5 : Mariages et baptême :

Nous avons un nombre important de mariages et baptêmes cette année, les adjoints désirant célébrer une de ces cérémonies doivent proposer à Monsieur le Maire.

4-6 : Siahbv :

Le Siahbv est passé en syndicat mixte, nous devons élire des délégués qui représenteront notre commune :

Candidats titulaires :

Monsieur Michel Dequevauviller

Monsieur Stéphane Delabre

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour que ces deux personnes représentent notre commune en qualité de titulaires à ce syndicat

4-7 : Mutuelle Communale :

Nous avons rencontré en mairie une représentante d'une mutuelle communale qui souhaite organiser une réunion publique. Plusieurs communes de la CCV y adhèrent déjà, il sera pris contact avec les communes pour avoir un retour sur leur ressenti.

Un conseiller indique que nous n'avons pas à gérer ce dossier au niveau de la commune.

Une analyse financière sur cette mutuelle, dans le cas où nous donnerions suite à cette proposition, sera réalisée.

4-8 : Frelons asiatiques :

Une réunion a été organisée par la préfecture suite à la prolifération des frelons asiatique. Une information complète sera envoyée à la commune dans la deuxième quinzaine de mars.

Au niveau de la commune, une activité a été réalisée par le service périscolaire (piège) et trois pièges seront installés sur la commune en domaine public.

Ces pièges seront à retirer fin avril.

5 : Droit d'initiative :

5-1 Arbre :

Un arbre est menaçant sur le territoire d'Aigneville, la commission cadre de vie est chargée de réaliser la surveillance et d'en informer la mairie.

Un conseiller demande si au niveau du PLUI il est encore possible de classer un arbre protégé.

Il est demandé au conseiller concerné de nous transmettre les informations nécessaires.

Monsieur DELABRE transmettra les données au cabinet INGÉO.

5-2 : Bilan Opération Brioches :

La somme nette collectée pour cette opération a été de 9420 € pour le canton. 2400 brioches ont été vendues. Le don moyen a été de 3.88 € sur ce secteur et 5.30 € pour Aigneville.

Les habitants sont remerciés pour leur générosité.

Commune d'Aigneville

Réunion 1^{er} mars 2019

5-3 : Réunion Sipp :

Les deux représentants à ce syndicat se sont déplacés pour la réunion qui a été ajournée faute de quorum, une deuxième réunion sera programmée ultérieurement.

5-4 : Etude sur les produits phytosanitaires : site du regroupement scolaire :

IL est demandé de faire réaliser une étude sur les éventuels effets des produits phytosanitaires utilisés par les agriculteurs, autour de futur regroupement scolaire.

Le cabinet Cerdis sera contacté pour cette étude.

5-5 : Travaux dans la commune :

L'élagage prévu en 2018 sera réalisé début avril.

5-6 : Info Commune :

Un conseiller indique que notre info commune ne convient pas telle qu'elle est présentée.

Il manque des informations sur le conseil, on n'en parle pas suffisamment, il y a trop de photos.

Monsieur le maire répond que l'info commune « *est un document qui relate les informations importantes avec un apport de photos pour agrémenter la lecture* » *c'est une information globale et ludique.*

Quant aux comptes rendus de conseil, ils sont affichés à Aigneville à l'abri face à la mairie, et diffusés sur le site Internet de la commune.

5-7 : Vœux du conseil :

Le même conseiller indique que sur le menu du repas des aînés, une photo du projet scolaire a été insérée et que les administrés ne sont toujours pas au courant, il demande de les informer rapidement.

Monsieur le maire répond que ce dossier est un beau projet et nous allons communiquer prochainement pour mettre en valeur cette réalisation.

Une information sera transmise à la population après le lancement de l'appel d'offres.

5-8 : Panneaux d'affichage :

Il est demandé de réfléchir sur la possibilité de mettre en place des panneaux d'affichage à Hocquélus et Courcelles. Ce dossier doit être géré par la commission cadre de vie (en attendant les Comptes rendus peuvent être plastifiés), pour Hocquélus à l'abri bus (lieu à définir) et à Courcelles à l'abri bus.

5-9 : Elagage :

Lors de l'élagage prévu en avril, il faudra faire tailler les arbres qui entourent le calvaire rue d'Hocquélus (Près de la salle polyvalente), ainsi que le tilleul derrière la mairie.

5-10 : Entretien des Chemins Communaux :

Depuis le début de l'année, 90 tonnes de grave 0/40 ont été utilisées pour remblayer les trous dans les chemins communaux.

Il reste à terminer l'entretien des chemins : d'Embreville, de la croix de pierre, du sentier de Maisnières.

5-11 : Cimetière :

Un accès a été aménagé afin de permettre aux véhicules de se garer sur le terrain jouxtant le cimetière pendant les périodes de beau temps.

5-12 : Association du Vimeu :

Il est demandé au conseil, si nous sollicitons l'Association du Vimeu cette année.

Une option de 4 semaines en Juillet sera posée auprès de l'association du Vimeu.

5-13 : Poteaux incendie :

La réglementation impose la mise en place de bandes jaunes devant les poteaux incendie. Ce travail sera réalisé en conformité avec la législation. L'adjoint chargé de la sécurité donnera les consignes aux employés.

5-14 : Déneigement de la Commune :

Les employés communaux ayant participé à ces tâches particulières lors des intempéries, sont remerciés pour le travail réalisé.

5-15 : Arrêt de cars :

Suite à la construction de plusieurs maisons rue des Chasse-Marée, des modifications d'emplacements des arrêts de cars sont nécessaires.


La CCV travaille sur le dossier, le résultat de ce travail vous sera communiqué dès que possible.

5-16 : Maison de Santé :

Les travaux sont en voie d'achèvement, un service de mobilité pourrait être mis en place, afin d'accompagner les patients ne pouvant pas se déplacer par leurs propres moyens.

Séance levée à 21 h 50.

Commune d'Aigneville
Réunion 1^{er} mars 2019

Nom Prénom	Présent / Absent	Signature
DEQUEVAUVILLER Michel	Présent	
DELIGNIERES Francis	Présent	
DELABRE Stéphane	Présent	
GROGNET Janine	Présente	
DUFETELLE Hubert	Présent	
BONVALET Evelyne	Présente	
DEPOILLY Christophe	Présent	
DESTOBBELEIR Jacques	Présent	
DUMONT Jean-Louis	Absent excusé Procuration à Monsieur Hubert Dufételle	
EMPEREUR Pascal	Présent	
FOIRESTIER Michel	Présent	
LECONTE Max	Présent	